

<http://divergences.be/spip.php?article1923>



France. Procès de 4 militants le 16 septembre à Tours

- Archives - Archives Générales 2006 - 2022 - 2010 - NÂ° 22. Octobre 2010 - Français - INTERNATIONAL -

Date de mise en ligne : dimanche 26 septembre 2010

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

Communiqué des 4 prévenu-es

POUR LA LIBERTE D'EXPRESSION ET CONTRE LA CENSURE D'ÉTAT RELAXE DES 4 PRÉVENU-ES DE TOURS DEBOUTONS HORTEFEUX

[Le procès a été reporté au mois de décembre. En cliquant ici vous accédez à un reportage intéressant sur les manifestations qui ont entouré cette séance de report](#)

Sommaire

- [PROCES DE 4 MILITANTS LE 16 SEPTEMBRE 2010 A TOURS](#)
- [APPEL A LA CREATION D'UN COMITE DE SOUTIEN](#)
- [APPEL A LA CREATION D'UN COMITE DE SOUTIEN AUX QUATRE PREVENUS DE TOURS](#)
-

[Solidaires des prévenu-e-s de Tours](#)

[Relaxe pour les quatre de Tours !](#)

http://divergences.be/sites/divergences.be/IMG/png/soutien_hp.png

PROCES DE 4 MILITANTS LE 16 SEPTEMBRE 2010 A TOURS

Le 30 avril 2010, le Ministre de l'Intérieur portait plainte contre X à propos d'un communiqué de presse intitulé « LES BALEINIERS », signé de SOIF D'UTOPIES et de RESF 37. Ce texte faisait état de forts soupçons concernant l'utilisation, par les préfectures d'Indre-et-Loire, d'Ille-et-Vilaine et de Guyane, du fichier « Base-élèves » pour le repérage des parents sans-papiers, traitant ainsi les enfants comme des appâts, pour organiser l'expulsion du territoire de de ces familles. Ce communiqué précisait en outre que ces pratiques de chasse à l'enfant rappelaient celles de la police de Vichy.

Hortefeux entend interdire toute comparaison historique entre des comportements actuels de certains fonctionnaires préfectoraux, de la police ou de la gendarmerie, et ceux que l'on a connu pendant la Seconde guerre mondiale en France. Pour lui, comparaison vaut diffamation. C'est ainsi que, récemment, le préfet des Pyrénées Atlantiques a porté plainte pour « outrage » contre 6 personnes qui, choquées par les conditions d'arrestation d'une famille sans-papiers, ont voulu alerter les autorités en faisant un rapprochement avec certaines pratiques employées sous l'occupation. Elles ont comparu devant le tribunal de Pau le 11 juin 2010. Le délibéré du procès sera rendu le 12 août prochain.

Faire ces comparaisons, ce n'est pas affirmer que Pétain est de retour, que Sarkozy, c'est Pétain ou que Hitler se cache derrière le masque de Le Pen... Comparer des situations, c'est s'interroger sur des processus, qui amènent des comportements et justifient des pratiques de certains fonctionnaires, en prenant appui sur l'expérience historique que représente le régime de Vichy. C'est interroger l'évolution des politiques de « gestion des flux migratoires », qu'elles s'appellent « immigration choisie » ou « politique des quotas ». C'est questionner la mise en œuvre de la politique du chiffre, traduction concrète d'une xénophobie d'Etat. C'est s'interroger sur l'utilisation de fichiers comme celui de « Base-élèves » à des fins non pédagogiques. Comparer n'est pas synonyme d'amalgamer ! Dans ce contexte, comparer n'est pas plus diffamer.

Que le Ministre pense que ces comparaisons n'ont pas lieu d'être ; que la politique et les méthodes de la chasse aux sans-papiers n'ont aucune résonance avec notre passé..., c'est son opinion. Comme toute pensée, celle-ci peut être débattue. Mais nous n'acceptons pas qu'il décide de censurer ces débats en poursuivant pénalement toute personne pour qui les comparaisons historiques sont des éléments de réflexion sur l'évolution de la société. C'est là l'enjeu principal du procès du 16 septembre fait à 2 militants de SOIF D'UTOPIES et 2 militants de RESF 37 appelés à comparaître devant le Tribunal correctionnel de Tours.

Ce faisant, le Ministre traite en délinquants les militants qui expriment leur solidarité envers les immigrés, luttent pour l'ouverture des frontières, la liberté de circulation et d'installation, la fermeture des camps de rétention et leur disparition. A travers ce procès, le pouvoir tente de criminaliser les mouvements sociaux pour intimider et réprimer les acteurs de cette contestation.

Si le tribunal nous condamne, il entérinera la censure que veut imposer le Ministre de l'intérieur. Nous n'accepterons pas de voir empêché le travail de mémoire, et les réflexions qu'il suscite. Nous condamner serait condamner le travail historique de comparaison. Nous refusons le diktat idéologique qui voudrait réduire l'analyse historique aux commémorations officielles qui n'ont d'autre fonction que de produire une histoire « lisse » et déculpabilisante, sans interroger son contenu et le sens qui s'en dégage.

Nous refusons qu'à travers les poursuites judiciaires qui sont intentées contre nous se poursuivent l'intimidation des militants et la criminalisation des luttes sociales.

LE 16 SEPTEMBRE : RELAXE DES 4 PREVENU-E-S DE TOURS

HORTEFEUX DOIT ETRE DEBOUTE !

Tours, le 10 juillet 2010

les 4 prévenu-e-s du 16 septembre

contacts 06 31 56 17 56 ou 06 14 07 86 69

APPEL A LA CREATION D'UN COMITE DE SOUTIEN

Comité de soutien réunion le 12-07-10

La première réunion du comité de soutien se tiendra le lundi 12 juillet à 18h00 dans les locaux de la F.O.L.(2ème étage) 57 Boulevard Heurteloup Tours.

Toutes les personnes qui sont intéressées pour participer à la solidarité mais qui ne seront pas disponibles lundi, peuvent me le faire savoir en m'envoyant un courrier électronique.

APPEL A LA CREATION D'UN COMITE DE SOUTIEN

AUX QUATRE PREVENUS DE TOURS

Le jeudi 16 septembre 2010 ? à 13h 30 ? comparaîtront au Tribunal correctionnel de Tours 4 militants de la cause des Sans-papiers, sur plainte de Brice Hortefeux, ministre de l'Intérieur.

L'assignation du Procureur les accuse d'avoir « commis le délit de diffamation publique contre une administration publique, spécialement celle des préfectures de Guyane, Ille-et-Vilaine et Indre-et-Loire », en rendant public le 12 février 2010 un communiqué de presse intitulé « Les Baleiniers », et signé du RESF37 et du Collectif Soif d'Utopies.

Ce communiqué de presse, qui fut suivi d'une conférence de presse tenue le 18 février 2010 dans les locaux de l'Association Chrétiens-Migrants à Tours, faisait état de forts soupçons concernant des interventions préfectorales et / ou policières auprès de directeurs d'école pour se procurer les adresses de parents d'élèves sans-papiers – notamment à travers le fichier scolaire « Base-élèves ». Cette méthode de repérage des enfants pour mieux piéger les parents était comparée aux anciennes pratiques de la chasse à la baleine, pratiques que n'aurait pas dédaignées le régime de Vichy.

Faut-il le redire ? L'importance d'éclairer les pratiques du présent par celles du passé, ce nécessaire travail de mémoire auquel nous convient tous nos livres d'histoire, doit-il s'effacer face à l'injonction ministérielle d'interdire les comparaisons historiques, lors même que des situations présentes nous y portent irrésistiblement ?

C'est ici la liberté d'expression qui est en cause, ainsi que le droit de tout citoyen de s'alerter qu'au motif de « gestion des flux migratoires » et des impératifs de la politique du chiffre, se développent ces processus de déshumanisation et ces chasses à l'homme de sinistre mémoire.

Nous appelons à la constitution d'un comité de soutien aux 4 prévenus de Tours, car nous partageons leur lutte pour la reconnaissance des droits humains des sans-papiers. Nous refusons qu'à travers les poursuites judiciaires qui sont intentées contre eux se poursuivent l'intimidation des militants et la criminalisation des luttes sociales.

Pour rejoindre le comité de soutien aux 4 prévenus de Tours :

Contact provisoire BOURBON Patrick 02 47 63 27 06 bourbon.patrick3 chez wanadoo.fr

Pour soutenir concrètement nos camarades face à la répression :

compte bancaire SUD-Solidaire (compte spécial solidarité)

Solidaires des prévenu-e-s de Tours Relaxe pour les quatre de Tours !

À l'initiative du ministre de l'intérieur, Brice Hortefeux, à qui ses propos racistes ont valu une récente condamnation correctionnelle, deux militant-e-s du réseau RESF d'Indre-et-Loire, et deux du collectif Soif d'Utopies sont poursuivis devant le Tribunal correctionnel de Tours pour « diffamation publique » contre l'administration préfectorale : ils avaient dénoncé les méthodes utilisées dans la chasse aux sans-papiers et à leurs enfants, rappelant celles de la

police de Vichy, en particulier l'utilisation par l'administration des fichiers de la « base-élèves ».

Après l'affaire des 6 de Pau, condamnés pour injures pour avoir établi cette même comparaison, c'est un pas de plus qui est franchi dans la criminalisation du militantisme, les restrictions à la liberté d'expression, la toute-puissance sécuritaire.

Nous sommes solidaires du combat de ces militant-e-s pour le respect des droits et de la dignité de chacune et de chacun. Nous considérons qu'en s'exprimant comme elles l'ont fait, les personnes aujourd'hui poursuivies n'ont fait qu'exercer leurs droits de citoyens, en conformité avec leur conscience, et ont dit ce que, avec des millions de nos concitoyens, nous pensons et ressentons lorsque les enfants des écoles sont utilisés pour traquer leurs parents.

Dans le procès qui leur est fait, nous les soutenons, et nous appelons à les soutenir. Nous demandons leur relaxe pure et simple.

En 2002, le ministre de l'intérieur – aujourd'hui président de la république – avait fait poursuivre le rappeur Hamé pour le contenu d'un texte qu'il avait publié : au terme de huit années de procédure, la Cour de cassation vient de rendre définitive la relaxe prononcée par le tribunal et deux cours d'appel. C'est une victoire pour la liberté d'expression. Elle doit être consolidée par la relaxe des quatre de Tours.

Contre la pénalisation du militantisme, pour la liberté d'expression, contre la toute puissance policière, soutenons les quatre de Tours !

Relaxe pour les quatre de Tours !

Pour signer : <http://baleiniers.org/la-petition>

Si vous rencontrez des difficultés pour le faire merci de m'écrire.

Quelques infos supplémentaires :

* Pour aller plus loin : [Un site](#)

* [Pour s'inscrire à la lettre d'infos](#)

* Pour se mettre en relation avec le comité de soutien en cours de création :

* Contact provisoire [BOURBON Patrick](#) 02 47 63 27 06

* [La totalité du communiqué du Communiqué de Presse sur lequel se fonde la plainte est toujours en ligne là :](#)

[Si vous souhaitez sur votre blog, votre réseau social ou votre site afficher votre soutien au 4 de Tours merci de vous rendre ici :](#)